



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 23/06/2009

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Séance du lundi 22 juin 2009
D - 20090346

Aujourd'hui Lundi 22 juin Deux mil neuf, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

(sauf de 15 H 20 à 16 H 50 et de 18H à 18 H 25)

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN (*préside la séance de 15 h 20 à 16 h 50 et de 18 h à 18 h 25*), Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphane DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, M. Joël SOLARI, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Melle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Anne Marie CAZALET, M. Josy REIFFERS, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Charles CAZENAVE, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, Mme Chafika SAILOUD,

***Adhésion de la Ville de Bordeaux à l'association
communication et information pour le développement durable
(ACIDD).***

Mme Anne WALRYCK, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La ville de Bordeaux souhaite adhérer à l'association ACIDD, dont la vocation est de contribuer à accélérer la diffusion des idées et outils novateurs répondant aux enjeux de développement durable, de créer des liens entre les individus et les réseaux, d'expérimenter de nouvelles formes de collaborations et de communication et de faciliter la concrétisation de projets de développement durable.

Cette association à but non lucratif, créée en 2000, compte aujourd'hui 350 membres. Son action se développe sur la base d'un partenariat avec de nombreux organismes, acteurs et réseaux nationaux, européens et internationaux impliqués dans le développement durable. Elle vise à :

- faciliter la collaboration entre les acteurs du développement durable, mais aussi de la communication, du numérique, de l'éducation, des territoires, etc.,
- favoriser les échanges entre cultures communes et transverses sur les sujets du développement durable
- proposer et/ou appuyer la réalisation d'initiatives mettant le développement durable en actions, avec des processus de coopération originaux voire expérimentaux.

- construire une plateforme de production et d'échange de bonnes pratiques sur les enjeux 'TIC et efficacité énergétique' (bâtiment, mobilité, comportements) dans le cadre d'un réseau européen
- favoriser un travail de coproduction ainsi que la réalisation de projets expérimentaux sur les scénarios de la ville de demain dans le cadre de la construction du Cluster « Green et connected cities » (Club des 21 villes et territoires urbains connectés et durables d'Europe et de Méditerranée).
En 2009, les travaux du cluster portent sur la création d'espaces urbains intermédiaires de télé activités, de co-production et de télé présence pour mettre le développement durable en action dans les territoires.

En effet, les villes représentent aujourd'hui l'endroit idéal pour mettre en œuvre des idées nouvelles et des programmes novateurs destinés à lutter contre les causes et les effets du réchauffement climatique.

Ainsi, pour répondre à cet enjeu, mais aussi sensibiliser, informer, éduquer au développement durable et développer de nouvelles formes de gouvernance, la Ville de Bordeaux s'est dotée d'un Agenda 21 et d'un plan climat énergie en décembre dernier.

Parallèlement, et afin de s'inscrire dans une démarche normalisée, la Ville est entrée dans un réseau d'acteurs et de partage d'expériences : ICLEI, Comité 21...

En adhérant à l'association ACIDD, la Ville de Bordeaux se donne les moyens d'asseoir son action en matière de développement durable en s'appuyant sur les technologies de l'information et de la communication, car l'outil permet à la fois de créer de nouvelles formes

d'échanges et de communication, de faciliter l'association des compétences et présente un réel intérêt en matière de développement durable : réduction de la consommation énergétique dans les bâtiments, contribution à une mobilité plus durable, nouveaux modèles économiques, éducation et formation etc.

En conséquence, et considérant l'intérêt pour la Ville de Bordeaux d'adhérer à l'association ACIDD, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à procéder à cette adhésion dont la cotisation est fixée pour l'année 2009 à 10 000 €.

Ces crédits seront imputés - Fonction 23 - Compte 6281 (cotisation) – Enveloppe 020496

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 22 juin 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

Mme Anne WALRYCK
Adjoint au Maire